

Communiqué du 28 octobre 2024
Collectif des Réprimé·es de l'Éducation nationale « Sois Prof Et Tais-Toi »

Répression au lycée Étienne Mimard de Saint-Étienne
Soutien à Patrice Chapat et Sylvain Therrat !

Patrice Chapat et Sylvain Therrat sont des enseignants et militants du lycée Étienne Mimard de Saint-Étienne, syndiqués à la CGT Educ'action 42. Ils animent la section locale de la CGT dans leur établissement et sont élus représentants des personnels au conseil d'administration du lycée Mimard.

Lors du conseil d'administration du 6 février 2024, Patrice demande que soit ajouté à l'ordre du jour le vote de la répartition de la dotation horaire globale (DHG) du lycée Mimard. Le **chef d'établissement tente d'empêcher la discussion et le vote**, et se voyant mis en minorité, quitte abruptement la séance pour tenter d'y mettre fin alors que l'ordre du jour n'est pas épuisé. Le conseil se poursuit avec les membres restants pour rejeter la répartition proposée par le proviseur et adopte les modifications de répartition proposées par les représentant·es des personnels.

Dans le même temps, lors d'un rassemblement organisé devant l'établissement, Patrice et Sylvain accompagnés des parents d'élèves ont dénoncé dans la presse locale en tant que représentants CGT Educ'Action **les dysfonctionnements générés depuis la prise de fonction du nouveau chef d'établissement** (notamment les conventions de stage sans dérogation dûment validée par l'employeur pour les activités présentant un risque pour la santé et la sécurité des élèves mineurs).

Sans aucun élément mis en avant remettant en cause leurs enseignements ni la prise en charge des élèves, **l'institution reproche à Patrice et Sylvain leurs interventions contradictoires au CA, l'utilisation de leur liberté d'expression syndicale dans la presse, ils se voient poursuivis par des procédures disciplinaires !** C'est donc cela le droit d'expression syndicale et la conception de la démocratie participative dans les établissements scolaires !

Sylvain serait menacé par une **sanction de 1^{re} catégorie**. Pour Patrice, il s'agit d'un **conseil de discipline** qui aura lieu le vendredi 15 novembre 2024 au rectorat de Lyon !

En réalité, comme pour tant d'autres cas de répression en France, l'administration ne supporte pas que des personnels s'organisent et se permettent d'avoir leur mot à dire sur leurs propres conditions de travail, en contestent les modalités, avancent des propositions alternatives et mettent sur la place publique les dysfonctionnements dont ils sont victimes tout comme les élèves et les familles.

Cet arbitraire et cette répression inique doivent cesser !

Soyons nombreuses et nombreux au Conseil de Discipline de Patrice !

Vendredi 15 novembre 2024

9h

Rectorat de l'Académie de Lyon
92 rue de Marseille 69007 Lyon

Soutien à Patrice Chapat et Sylvain Therrat!
Non à la répression !
Abandon de toutes les procédures !

« Sois prof et tais-toi ! » Collectif des réprimé·es de l'Éducation nationale

Mail : stop.repression.education@gmail.com

Twitter : [@soisprofatastoi](https://twitter.com/soisprofatastoi), [#SoisProfEtTaisToi](https://twitter.com/SoisProfEtTaisToi)

YouTube : [Sois prof et tais-toi](https://www.youtube.com/soisprofatastoi)

Site : collectifdesreprimees.fr